

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

Date de convocation	17/11/2022
Nombre de Conseillers en exercice	10
Nombre de Conseillers présents	6
Nombre de votants	7

Numéro de la délibération

2022-28

Objet de la Délibération :
Martelage des coupes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

L'An deux mil vingt-deux, le trente novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (Adjoints), M. BARDIOT Antoine, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas

Absents excusés : Mme GOULIART Nathalie, Mme CROSNIER Céline (pouvoir à Mme GILBERT Anne), Mme DI LUCA Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku

Secrétaire de Séance : Mme Anne GILBERT

.....
MARTELAGE DES PARCELLES 1-2 ET 3

Le Maire fait part de la demande de l'Agence Nationale des Forêts du martelage des parcelles 1-2 et 3 en coupe d'amélioration.

Après exposé, les membres du conseil municipal AUTORISENT l'Agence Nationale des Forêts à effectuer l'opération de martelage.

Le Maire
Jean-Louis ROUEZ



*Certifié exécutoire en vue de sa transmission en SOUS - préfecture de
Cosne-Cours-sur-Loire le 02.12.2022*

**SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

Reçu le - 5 DEC. 2022

au contrôle de légalité